

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LA HAUTE-YAMASKA
VILLE DE WATERLOO**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la ville de Waterloo, tenue le 16 novembre 2020 à 17h00, dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville à laquelle sont présents madame et messieurs les conseillers(ère) suivant(e)s :
Robert Auclair Normand Morin
André Rainville et Louise Côté via Zoom, absent : Pierre Brien

Formant quorum, sous la présidence de monsieur le Maire, Jean-Marie Lachapelle. Également présent : Monsieur Louis Verhoef, directeur général et greffier.

Mot de Bienvenue

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil.

20.11.18 **Ouverture de la séance extraordinaire du 16 novembre 2020**
Son honneur le Maire déclare la séance ouverte à 16h38, après avoir constaté le quorum.
Le greffier dépose le rapport de réception de l'avis de convocation.

20.11.19 **Adoption du procès-verbal de la séance du 10 novembre 2020**
Sur proposition de monsieur André Rainville, le procès-verbal de la séance du 10 novembre 2020 est adopté.

20.11.20 **Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 16 novembre 2020**
Il est proposé par monsieur Robert Auclair et résolu d'adopter l'ordre du jour comme suit :
À moins d'avis contraire, le Maire n'a pas voté.

Présence et quorum.

18. Ouverture de la séance extraordinaire du 16 novembre 2020.
19. Adoption du procès-verbal de la séance du 10 novembre 2020.
20. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 16 novembre 2020.
21. **Adjudication de contrat**
 - 21.1 Reconfiguration des débitmètres.
22. **Ressources humaines**
 - 22.1 Embauche aux travaux publics – Poste de nuit.
 - 22.2 Embauche aux travaux publics – Poste de jour.
 - 22.3 Nomination d'un capitaine – Service incendie.
 - 22.4 Nomination d'un lieutenant – Service incendie.
23. **Questions du public via courriel**
24. Levée de la séance extraordinaire du 16 novembre 2020.

Adopté

20.11.21 **Adjudication de contrat**

20.11.21.1 **Reconfiguration des débitmètres.**

ATTENDU QUE La Ville a 3 débitmètres sur son territoire afin de calculer le débit de la distribution de son eau potable;

ATTENDU QUE Ces équipements sont défectueux depuis plus d'un an et qu'ils sont nécessaires au bon fonctionnement du réseau ainsi qu'à la recherche des bris d'aqueduc;

ATTENDU QUE La Ville a changé ses équipements de surverses d'eaux usées pour des équipements par radiofréquence et que nous pouvons faire l'installation de ce même genre d'équipement pour nos débitmètres et économiser sur les frais de cellulaires;

ATTENDU QU' Électro a le mandat de faire les installations des nouveaux équipements de surverses. Le directeur des travaux publics a demandé à Électro une offre de services pour la modification des communications des débitmètres.

En conséquence,
il est proposé par monsieur Normand Morin
et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, accepte la soumission d'Électro au montant de 12 967.58 \$, taxes incluses, pour la modification des débitmètres de Montagne, Lewis et Fulford, à être assumé par le fonds de roulement.

Adopté

20.11.22

Ressource humaines

20.11.22.1

Embauche journalier classe B de nuit – Permanent temps plein.

ATTENDU QU' Un poste de journalier classe B de nuit permanent à temps plein aux travaux publics est à pourvoir;

ATTENDU QUE La Ville a procédé à des affichages de ce poste à l'interne et à l'externe;

ATTENDU QU' À la suite de ces affichages, un candidat, soit monsieur Philippe Lacasse, a été rencontré par le directeur des travaux publics et la conseillère en ressources humaines le 29 octobre dernier.

En conséquence,
il est proposé par monsieur Robert Auclair
et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, accepte l'embauche de monsieur Philippe Lacasse au poste de journalier classe B de nuit permanent à temps plein aux travaux publics, à l'échelon 1 de ce poste, comme défini à la Convention collective de travail du Syndicat des employés municipaux de la Ville de Waterloo. Ce dernier débutera le dimanche 22 novembre 2020.

Adopté

20.11.22.2

Nomination journalier classe B de jour, permanent à temps plein.

ATTENDU QU' Un poste de journalier classe B de jour, permanent, à temps plein aux travaux publics est à pourvoir;

ATTENDU QUE La Ville a procédé à l'affichage de ce poste à l'interne et qu'aucun employé n'a signé ledit affichage dans les délais prescrits;

ATTENDU QU' Un candidat à l'externe, soit monsieur Patrick Labrosse, a été rencontré par le directeur des travaux publics et la conseillère en ressources humaines le 16 novembre 2020.

En conséquence,
il est proposé par monsieur Normand Morin
et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, procède à l'embauche de monsieur Patrick Labrosse au poste de journalier classe B de jour, permanent, à temps plein aux travaux publics à l'échelon 1 de ce poste, comme défini à la Convention collective de travail du Syndicat des employés municipaux de la Ville de Waterloo. Ce dernier débutera le lundi 23 novembre 2020.

Adopté

20.11.22.2

Nomination d'un capitaine – Service de sécurité incendie.

ATTENDU QU' À la suite d'un mouvement de personnel au service de sécurité incendie, M. Joël Chagnon, directeur par intérim, a fait une analyse de l'organisation du temps administratif du service;

ATTENDU QUE M. Chagnon a révisé également la disponibilité des autres officiers du service et qu'il a pris connaissance des dossiers en cours ainsi que ceux qui doivent être exécutés en priorité, tout spécialement celui de l'optimisation à la MRC;

ATTENDU QU' Après avoir rencontré les partenaires municipaux (Warden et St-Joachim) ces deux municipalités ne voient pas d'objection à ce que M. Gallagher accompagne M. Chagnon en contribuant spécialement au dossier d'optimisation des services pour les municipalités de Shefford, Roxton Pond et Waterloo, nécessitant une connaissance historique et opérationnelle;

ATTENDU QUE M. Joël Chagnon croit qu'il serait bénéfique pour l'organisation que M. Patrick Gallagher réintègre les rangs du service ayant les connaissances des dossiers ainsi que la disponibilité de soir et de fin de semaine pour répondre aux appels d'urgence et pour le traitement de certains dossiers.

En conséquence,
il est proposé par monsieur Normand Morin
et résolu à l'unanimité :

Le Conseil municipal procède à la nomination de M. Patrick Gallagher au poste de capitaine, jusqu'au 2 août 2021, et ce, selon les dispositions prévues à la politique des pompiers.

Adopté

20.11.22.4

Nomination d'un lieutenant - temporaire – SSI.

ATTENDU QUE Le Service de sécurité incendie comptait 4 lieutenants;

ATTENDU QU' À la suite du départ de l'un d'eux pour se consacrer à son emploi à temps plein et d'un autre pour une année sabbatique, le département doit combler au-moins un de ces postes laissés vacants;

ATTENDU QUE Le service incendie a procédé à un affichage afin d'obtenir des candidats au poste de lieutenant - temporaire;

ATTENDU QU' À la suite de cet affichage, 6 candidats ont manifesté de l'intérêt pour le poste;

ATTENDU QU' Après analyse des réponses données lors des entrevues, ainsi que des résultats obtenus lors des tests de gestion, il appert que la candidature de monsieur Dominic Mayer s'est avérée la meilleure.

En conséquence,
il est proposé par monsieur Robert Auclair
et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil, sur recommandation du directeur du service de sécurité incendie, procède à la nomination de monsieur Dominic Mayer au poste de lieutenant - temporaire. Que cette nomination soit effective pour une période de 7 mois, après laquelle une évaluation sera effectuée.

Adopté

20.11.23

Questions du public

Le public a été invité à soumettre ses questions - Aucune question.

20.11.24

Levée de l'assemblée

La séance extraordinaire du 16 novembre 2020 est levée à 16h48.

Maire

Greffier